

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 590-2003, 21 mai 2003

CONCERNANT la nomination des adjoints parlementaires

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Henri-François Gauthier, député de la circonscription électorale de Verdun à l'Assemblée nationale et monsieur David Whissell, député de la circonscription électorale d'Argenteuil à l'Assemblée nationale, soient nommés adjoints parlementaires au premier ministre ;

QUE monsieur Yvan Bordeleau, député de la circonscription électorale de l'Acadie à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire à la vice-première ministre, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie ;

QUE monsieur Roch Cholette, député de la circonscription électorale de Hull à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire à la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale ;

QUE madame Nancy Charest, députée de la circonscription électorale de Matane à l'Assemblée nationale, soit nommée adjointe parlementaire au ministre des Finances ;

QUE monsieur Russell Williams, député de la circonscription électorale de Nelligan à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre de la Santé et des Services sociaux ;

QUE madame Francine Gaudet, députée de la circonscription électorale de Maskinongé à l'Assemblée nationale, soit nommée adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation ;

QUE monsieur Karl Blackburn, député de la circonscription électorale de Roberval à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre du Développement économique et régional ;

QUE monsieur Laurent Lessard, député de la circonscription électorale de Frontenac à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir ;

QUE monsieur Pierre Moreau, député de la circonscription électorale de Marguerite-D'Youville à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre de la Justice et Procureur général ;

QUE monsieur André Gabias, député de la circonscription électorale de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre de la Sécurité publique ;

QUE monsieur Réjean Lafrenière, député de la circonscription électorale de Gatineau à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre des Transports ;

QUE monsieur Vincent Auclair, député de la circonscription électorale de Vimont à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille ;

QUE madame Dominique Vien, députée de la circonscription électorale de Bellechasse à l'Assemblée nationale, soit nommée adjointe parlementaire à la ministre de la Culture et des Communications ;

QUE monsieur Jean-Pierre Soucy, député de la circonscription électorale de Portneuf à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre de l'Environnement ;

QUE monsieur Norbert Morin, député de la circonscription électorale de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs ;

QUE monsieur Jean Rioux, député de la circonscription électorale d'Iberville à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire à la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;

QUE madame Diane Legault, députée de la circonscription électorale de Chambly à l'Assemblée nationale, soit nommée adjointe parlementaire à la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ;

QUE monsieur Pierre Descoteaux, député de la circonscription électorale de Groulx à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre du Travail;

QUE monsieur Raymond Bernier, député de la circonscription électorale de Montmorency à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre du Revenu;

QUE le présent décret remplace les décrets n^{os} 226-2002 du 13 mars 2002, 414-2002 du 10 avril 2002, 1071-2002 du 18 septembre 2002 et 1111-2002 du 25 septembre 2002.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

40660

Gouvernement du Québec

Décret 591-2003, 21 mai 2003

CONCERNANT M^e Charles G. Grenier

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées, continue de s'appliquer à M^e Charles G. Grenier, administrateur d'État I au ministère du Conseil exécutif, et que son salaire annuel soit révisé selon la politique applicable aux administrateurs d'État I du niveau 1 et arrêtée par le gouvernement.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

40661

Gouvernement du Québec

Décret 592-2003, 21 mai 2003

CONCERNANT monsieur Gilbert Charland

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des

administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées, continue de s'appliquer à monsieur Gilbert Charland, administrateur d'État I au ministère du Conseil exécutif, et que son salaire annuel soit révisé selon la politique applicable aux administrateurs d'État I du niveau 1 et arrêtée par le gouvernement.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

40662

Gouvernement du Québec

Décret 593-2003, 21 mai 2003

CONCERNANT la nomination de M^e Louis Sormany comme secrétaire général associé à la Législation par intérim au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M^e Louis Sormany, secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, soit nommé secrétaire général associé à la Législation par intérim au ministère du Conseil exécutif, à compter du 26 mai 2003;

QU'à ce titre, M^e Louis Sormany reçoive une rémunération additionnelle mensuelle de 550 \$.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

40663

Gouvernement du Québec

Décret 594-2003, 21 mai 2003

CONCERNANT la nomination de monsieur Camille Horth comme secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes par intérim au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Camille Horth, secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, soit nommé secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes par intérim au ministère du Conseil exécutif, à compter du 26 mai 2003;